

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



CCAS DE DAX



**EXTRAIT**  
du

**Registre des Délibérations du Conseil d'administration**

**L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le 28 avril 2026 à 18h30, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni dans la salle des commissions n°1 en mairie, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Président du CCAS.**

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 22 avril 2026
Nombre de présents	14	
Nombre de pouvoirs	2	Date de la publication : 05 mai 2026
Suffrages exprimés	16	

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Julien DUBOIS, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Mme Aline DUZERT, Mme Martine LALANNE, Mme Marylène HENAULT, M. Patrice BOUCAU, M. Sofiane CAZAUBON, M. Michel BONAMY, M. José PEREZ, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Didier VIAUD, M. Benoît LAMIABLE, M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Véronique DINCLAUX

**ABSENTS ET EXCUSÉS :**

Mme Gisèle CAMIADE, Mme Laurence DELPY, Mme Michèle CASTIGLIA

**POUVOIRS :**

Mme Gisèle CAMIADE à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE  
Mme Michèle CASTIGLIA à M. Julien DUBOIS

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Laurent DUBOIS

**OBJET : Commission d'Appel d'Offres - élection des membres**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5, L.1414-2, L.2121-21, L.2121-22 et D.1411-3 à D.1411-5,

**Vu** la délibération en date du 28 avril 2026 relative à la création de la commission d'appel d'offres et à la fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.

**Considérant** que les membres titulaires et suppléants de cette commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

**Considérant** la réception des listes déposées pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres du CCAS de Dax,

**Considérant** qu'il a été procédé en séance aux opérations de vote.

**SUR PROPOSITION DE M. DUBOIS JULIEN, PRÉSIDENT DU CCAS, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 16 VOIX POUR,**

**Article 1 : approuve** la composition de la commission d'appel d'offres établie comme suit :

**Titulaires :**

- Madame Véronique DINCLAUX
- Monsieur Benoît LAMIABLE
- Monsieur José PEREZ
- Madame Anne DE LAPORTERIE
- Monsieur Sofiane CAZAUBON

**Suppléants :**

- Madame Martine LALANNE
- Monsieur Didier VIAUD
- Monsieur Michel BONAMY
- Madame Gisèle CAMIADE
- Madame Laurence DELPY

**Article 2 : désigne** la Vice-présidente ou la Vice-présidente déléguée pour présider ladite commission en l'absence du Président du CCAS.

**Secrétaire de séance,  
Laurent DUBOIS**

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**

**Le Président du CCAS  
Julien DUBOIS**



« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture  
040-264000860-20260428-20260428-12-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2026  
Date de réception préfecture : 05/05/2026